



RENCONTRE TERRITORIALE DU SÉNAT Communauté de
Communes CREUSE GRAND SUD Felletin – Lundi 28 mai 2018 –
VISITE D’ENTREPRISE FILATURE TERRADE en présence de M.
Michel TERRADE, directeur.

Les Sénateurs creusois Jean-Jacques LOZACH et Éric JEANSANNETAS ont souhaité – en amont de leur Rencontre territoriale avec les élus locaux – visiter une entreprise du secteur de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud. Ils étaient accompagnés de Jean-Luc LEGER, président de cette intercommunalité, Gilles PALLIER, vice-président en charge de l’économie et de Jeanine PERUCHET (Maire de Felletin).

La visite de l’entreprise FILATURE TERRADE a été guidée et commentée par M. Michel TERRADE, représentant la 4^{ème} génération des fondateurs. Draperie créée en 1913, l’entreprise familiale est devenue filature en 1925 et emploie aujourd’hui 7 salariés.

✖ Le processus traditionnel, artisanal et industriel, permet de répondre à tout type de demande. La matière première utilisée varie elle aussi (types de laine) et peut aussi associer soie ou bambou par exemple.

Deux forces permettent à l’entreprise de maîtriser un marché concurrentiel ; elles s’appuient sur les savoir-faire concernés : le processus complet du filage de la laine, depuis la préparation au cardage jusqu’au lavage et séchage final et d’autre part, la teinturerie, qui peut être réalisée à la demande, de manière personnalisée (laines, tapis, pièces uniques). Cette aptitude au sur-mesure permet aujourd’hui à l’entreprise de répondre à tout type de demande, qu’elle soit industrielle ou émanant d’un particulier. ✖

Cette particularité lui permet, depuis Felletin, de demeurer une référence dans son domaine d’activité.